

Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 08 AVRIL 2021

Etaient présents : Mesdames Anne-Sophie Maire, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs David Bardey, Deleule Patrick, Faivre Claude, Benoît Martin, Louis Vallet.

Etaient absents excusés : Mesdames Marielle Castella, Yolande Boichut et Monsieur Claude Cabaud.

Secrétaire de séance : Madame Anne-Sophie Maire

➤ Présentation et vote des budgets primitifs 2021

Madame le Maire présente et commente le budget eau :

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET EAU

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
Déficit reporté de 2020	2 366.28	Redevance + location compteurs	20 510.00
Dépense de fonctionnement	10 910.00	Subvention du budget principal	23 985.95
Intérêts des emprunts	4 949.00	Subvention d'investissement	4 200.00
Amortissements	20 550.00	Fonds de compensation TVA	252.00
Virement à la section Investissement	10 172.68		
TOTAL DEPENSES	48 947.96	TOTAL RECETTES	48 947.95

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
001 Déficit reporté de 2020	22 159.67	Virement de la section Fonctionnement	10 172.68
Subvention d'équipement	4200.00	Amortissements	20 550.00
Remboursement Emprunts	7606.00	Fonds de compensation TVA	4 843.00
Travaux	1 600.00		
TOTAL DEPENSES	35 565.68	TOTAL RECETTES	35 565.68

Madame le Maire présente et commente le budget réseau chaleur :

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET RESEAU DE CHALEUR

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
Dépense de fonctionnement	11 000.00	Recettes ventes de chaleur	8 300.00
Amortissements	9 293.00	Amortissements de subvention	6 106.00
Virement à la section Investissement	46 932.79	Subvention du budget principal	52 819.79
TOTAL DEPENSES	67 225.79	TOTAL RECETTES	67 225.79
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
001 Déficit reporté de 2020	50 421.77	Virement de la section Fonctionnement	46 932.79
Amortissement	6 106.00	Amortissements	9 293.00
Travaux	0.00	Résultat reporté 2020	301.98
TOTAL DEPENSES	56 527.77	TOTAL RECETTES	56 527.77

Madame le Maire présente et commente le budget bois :

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET BOIS

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
Dépense de fonctionnement	70 305.00	Excédent reporté	38 983.24
Reversement au budget principal	40 000.00	Recettes ventes taxes produits	89 870.00
Virement à la section Investissement	6 589.00		
TOTAL DEPENSES	116 894.00	TOTAL RECETTES	128 853.24
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
001 Déficit reporté de 2020	584.85	Virement de la section Fonctionnement	6 589.00
Emprunt trésor	589.00	Excédents de fonctionnement	584.85
Bois et Forêts	6 000.00		
TOTAL DEPENSES	7 173.85	TOTAL RECETTES	7 173.85

Madame le Maire présente et commente le budget lotissement :

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET LOTISSEMENT			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
Dépense de fonctionnement	8 847.72	Excédent reporté	17 456.08
			41 944.00
TOTAL DEPENSES	8 847.72	TOTAL RECETTES	59 400.08
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
001 Déficit reporté de 2020	8 847.72	Virement de la section Fonctionnement	8 847.72
TOTAL DEPENSES	8 847.72	TOTAL RECETTES	8 847.72

Madame le Maire présente et commente le budget communal :

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
Charges à caractère général	60 934.00	Excédent de fonctionnement reporté	97 581.77
Charges de personnel	89 445.00	Produits des services	6 883.00
Provisions sur factures impayées	2 700.00	Impôts et taxes	81 822.00
Indemnités des élus	12 700.00	Dotations et participations	100 160.40
Subv d'équilibre budget Eau/Réseau Chaleur	76 805.74	Revenus des immeubles	36 152.00
Autres charges de gestion courante	50 132.96	Excédent budget Bois	40 000.00
Virement à la section investissement	36 407.00	Autres produits	2 702.03
TOTAL DEPENSES	329 124.70	TOTAL RECETTES	365 301.20
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Prévu 2021	RECETTES	Prévu 2021
001 Déficit reporté de 2020	40 759.76	Virement de la section Fonctionnement	36 407.00
Projets d'investissements	25 400.00	Amortissements	1 300.00
Remboursements d'emprunts	19 000.00	FCTVA / Taxe Aménagement	7 393.00
		Dépôts et cautionnements	1 300.00
Dépenses imprévues	2 000.00	Excédents de Fonctionnement	40 759.76
TOTAL DEPENSES	87 159.76	TOTAL RECETTES	87 159.76

Madame le Maire répond aux différentes questions des membres du Conseil Municipal.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs 2021. Les tableaux présentés dans ce compte-rendu ont été simplifiés. Pour plus de détails, merci de bien vouloir vous adresser en mairie.

➤ **Vote des taux d'imposition 2021**

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition. Ils restent inchangés par rapport aux années précédentes :

- taxe foncière (bâti) : 15.43 %
- taxe foncière (non bâti) : 24.89 %

➤ **Transfert de la compétence eau/assainissement à la CCLL**

Après avoir consulté la note envoyée avec la convocation et après avoir entendu les explications de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter le transfert anticipé de la compétence EAU à la CCLL au 01/01/2024. Une note est jointe au présent compte-rendu pour expliquer le choix du Conseil Municipal.
- d'accepter le transfert de la compétence ASSAINISSEMENT à la CCLL au 01/01/2023.

➤ **Adhésion CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)**

Le CAUE du Doubs aide les collectivités à formuler leur projet, en prenant en compte la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Le CAUE peut réaliser des études de fond ou apporter des conseils ponctuels. Sa mission est définie par la loi sur l'architecture de 1977, elle se limite à l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et exclut toute maîtrise d'œuvre. Le CAUE fait désormais partie, aux côtés de l'ADIL, de la Maison de l'habitat du Doubs, le service public qui répond à toutes les questions liées à l'habitat, au cadre de vie et à l'environnement. Ce sont donc de multiples compétences réunies au sein d'une même structure, afin de conseiller et d'accompagner particuliers, collectivités et professionnels dans la réalisation de leur projet.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'adhérer pour un coût de 60 euros/an.

Informations diverses

- Le Conseil Municipal a cédé gratuitement à Monsieur Chouet Denis des gaines non utilisées de l'antenne relais pour apporter la fibre optique du poteau téléphonique jusqu'à sa propriété. En échange, Monsieur Chouet s'est chargé d'effectuer la tranchée sur le domaine public gracieusement.
- Plusieurs devis ont été sollicités pour la maintenance du lave-vaisselle de la cantine et celui de la salle de convivialité. La société Horis a été retenue pour un montant HT de 350 euros pour l'entretien de ces équipements.

La séance est levée à 23h00

Le Maire
Sarah Vionnet